



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 novembre 2021

ANALYSE FINANCIERE DES COMMUNES ET DES EPCI : UNE PREMIERE ANNEE DE MANDAT INEDITE

L'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité et la Banque des Territoires ont renouvelé leur partenariat pour analyser les finances du bloc communal en 2020, année marquée principalement par une mise en tension des ressources des collectivités du fait de la crise sanitaire et par un renouvellement électoral.

Les résultats de cette analyse mettent en lumière une première année de mandat inédite avec un **effet de ciseau sur les finances des collectivités**. En effet, si les dépenses de fonctionnement ont stagné, les recettes ont connu un décrochage, notamment celles liées à l'exploitation des produits des services et aux rentrées fiscales sur l'activité économique, générant une **diminution des capacités d'autofinancement et de l'épargne nette du bloc communal**.

Par ailleurs, le **contexte de la crise a pesé sur l'activité de la première année de mandat**, accentuant la diminution des dépenses d'investissements, au-delà des effets de cycle traditionnels. L'encours de dette augmente, dans un contexte de faiblesse des charges financières, et le ratio de désendettement se détériore légèrement en raison de la baisse de l'épargne brute.

Ces tendances laissent entrevoir **des perspectives incertaines pour 2021 et 2022**, avec des contraintes pesant tant sur les dépenses des collectivités que sur leurs marges de manœuvre, nécessitant **d'arbitrer**, en parallèle, avec le financement des investissements:

A propos de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'histoire de l'AMF se confond avec la défense des libertés locales. L'AMF s'implique pour que les maires et les présidents d'intercommunalité disposent des moyens juridiques et financiers suffisants pour assurer leurs missions. Sa légitimité, et donc sa force, c'est plus de 34 000 adhérents (maires et présidents d'EPCI), et un réseau de 103 associations départementales de maires. L'AMF assure deux grandes missions : être une force de proposition et de représentation auprès des pouvoirs publics ; et assurer une fonction de conseil, d'information permanente et d'aide à la décision à ses adhérents.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés. www.banquedesterritoires.fr
@BanqueDesTerr

Contacts presse :

AMF

Marie-Hélène Galin

06 80 18 61 66

marie-helene.galin@amf.asso.fr

Banque des Territoires

Marie-Caroline Cardi

06 38 53 97 67

marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr